

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 2 février 2012

Réf : CRPMCOM120007

<h3>DE NOUVEAUX HORIZONS POUR LES INDUSTRIES MARITIMES</h3>
---

Alors que la Commission européenne mène ses travaux sur la « Croissance bleue », qui fera l'objet d'une Communication fin 2012, la **Région Pays de la Loire**, la **Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM)** et l'**Intergroupe Mers et Zones côtières** du Parlement européen, présidé par Corinne **LEPAGE** ont organisé aujourd'hui une audition publique sur « *Pensons différemment : de nouveaux horizons pour les industries maritimes* ».

Les débats ont été consacrés à la diversification innovante des chantiers navals en Europe et aux manières de renforcer la compétitivité industrielle et le leadership européen dans le secteur des industries maritimes. Ces sujets ont vocation à s'inscrire pleinement dans le cadre de la stratégie Europe 2020 et de la Politique Maritime Intégrée.

Pour Corinne **LEPAGE**, « *Nous devons créer de nouvelles activités économiques, mais qui doivent répondre aux marchés de demain, et à ceux non d'hier. Un réel gisement d'emplois se trouve dans la transformation de nos industries existantes, et les industries navales en sont un parfait exemple. Pour donner une nouvelle impulsion et diversifier les industries navales, les technologies existent : L'éolien offshore, les énergies marines, les navires écologiques.* » Elle a ajouté, « *L'Europe risque de passer à côté de la 3ème révolution industrielle si nous n'investissons pas dès maintenant dans la recherche et l'innovation, en s'appuyant sur les secteurs existants. Nous avons des compétences hors du commun en Europe dans le domaine de la construction et de la réparation navale, créons les conditions pour les maintenir et les valoriser !* »

« *Nous souhaitons accélérer la différenciation et la diversification des industries maritimes vers des secteurs porteurs d'avenir comme les énergies marines, le navire du futur économe en énergie et respectueux de l'environnement ou encore les infrastructures maritimes. A cet égard, l'Union européenne peut jouer un rôle déterminant. Nos objectifs sont donc politiques : la future stratégie d'innovation européenne et la future politique régionale de l'UE doivent prendre la mesure de cet enjeu industriel. Un consensus fort se dégage entre les régions européennes sur les moyens de préparer l'avenir des industries maritimes. Aujourd'hui elles remettront en ce sens un [mémoire](#) commun* » a déclaré Christophe **CLERGEAU**, 1er Vice-président du Conseil Régional des Pays de la Loire (FR).

« La CRPM appelle à une relance ambitieuse de la Politique Maritime Intégrée, qui contribuerait à soutenir les approches innovantes et de diversification pour la construction et la réparation navale » a exprimé Talvikki **KOSKINEN**, Membre du bureau du Conseil Régional de Finlande du Sud- Ouest et Membre du bureau politique de la CRPM en s'adressant en particulier à la Commission européenne. Talvikki Koskinen a également estimé que « la conférence inter-ministérielle qui se tiendra à Chypre le 8 octobre 2012 doit par conséquent intégrer la question de la construction et de la réparation navale au sein des initiatives européennes concernant la croissance bleue et les industries maritimes. Ces initiatives doivent contribuer à la croissance dans toutes les régions maritimes, parce que la croissance bleue passe forcément par nos régions. »

La Commission européenne a été représentée par Valentina **SUPERTI**, membre du cabinet du Commissaire à l'Industrie, Antonio Tajani et par Fabrizia **BENINI**, Chef d'Unité à la DG Mare qui a déclaré : que la Commission européenne veut donner la priorité à la croissance bleue : « une croissance qui sera possible seulement si nous travaillerons ensemble avec les Régions, le Parlement et le Conseil de l'UE et les représentants du secteur. »

Pour plus d'information, merci de contacter Enrico **MAYRHOFER** :

Gsm: + 32 486 56 19 67 - E-mail : [enrico.mayrhofer@crpm.org](mailto:enrico.mayrhofer@crpm.org)

Web: [www.crpm.org](http://www.crpm.org)

---

<sup>i</sup> Un [mémoire](#) a été approuvé par les régions maritimes, membres de l'initiative « Industrie Maritime pour la croissance bleue » et a été présenté formellement à la Commission européenne afin de souligner leur engagement à travailler étroitement.